

Profils Compétences, : « oui vous avez raison »

Le **SNU** rejoint par d'autres membres ont demandé un CHSCT extraordinaire sur le thème unique de Profil Compétences.

Pour le **SNU**, les changements ont impacté les personnels avec

Une préparation lourde, chronophage, avec des bases écoles ne fonctionnant pas,

Une semaine du 18 juin horrible avec plantages informatiques, lenteurs et LES découvertes comme

-La disparition des CV

-Les CV générés sur 8 pages

- Les cartes de visites avec la mention « aucune compétences »

alors qu'elles apparaissent ensuite en dessous

-L'abonnement aux offres ne marchant plus

-L'envoi de cartes de visites auprès des employeurs par un

canal, le CV par un autre,

-Des durées d'entretiens rallongés mais sans ajustements de planification

-Une non information en amont des usager.es laissant les équipes improviser et se débrouiller et plus particulièrement les Services Civiques

-Un changement d'approches, avec les compétences et leur transférabilité mises en avant et verrouillées avec l'ORE.

-Une responsabilisation des DE rendus responsables de ne pas mettre en valeur leurs atouts, les bons atouts sans que les conseiller.es puissent les accompagner sur de la stratégie, sur l'outillage, le déléguant aux Services Civiques en appui aux outils numériques

Le **SNU** exige le passage à 3 ESI, au-delà de la durée des entretiens, les statistiques le permettraient mais la direction régionale ne donne pas de consignes fermes, **elle l'autorise sous couverts des DT**

Le SNU demande les moyens pour que les missions de conseil en évolution professionnelle puissent concrètement se réaliser, pour identifier, valoriser, accompagner la recherche d'emploi et demande un point régulier en CHSCT

La Direction dit OUI, cela n'a pas été accompagné à la hauteur, « mais cela va aller mieux en septembre » et le CHSCT va suivre ces évolutions avec une suspension des ORS

Télétravail ...

Sur cette 2^{ème} campagne,

192 demandes de travail de proximité ont été faites dont 127 accordées

1014 demandes de télétravail ont été faites dont 781 accordées

Le SNU a demandé à analyser les suspensions possibles, sur les périodes, par sites ; les motifs de refus du télétravail et de proximité en lien avec les problématiques mobilières; les motifs de refus sur le nombre de jours, pour aller au-delà des seuls chiffres et statistiques.

Le CHSCT aura ce point à la rentrée, ainsi que les impacts informatiques.

Disparition programmée de l'agence Audiovisuel Spectacles

Le CHSCT unanimement a voté contre l'intégration de l'agence AVS et sa transformation en équipe du site de proximité de Toulouse Jolimont

Les membres **SNU** du CHSCT alertaient depuis la fin de la spécialité International sur Toulouse sur la situation des personnels de l'agence spécialisée Audiovisuel-Spectacles, tant sur des questions de sécurité que de conditions de travail, encore en janvier et en mai dernier. La direction a présenté son dossier en juin pour une arrivée des personnels à la mi-septembre, sans répondre encore à toutes les questions

Les agent.es du site spécialisé Audiovisuel Spectacles ne sont plus partie intégrante d'un site spécialisé, mais deviennent agent.es d'un site de proximité avec une équipe ad hoc. Pour le **SNU**, cela interroge au regard des choix stratégiques opérés visant à réduire les offres spécialisées, voire les faire disparaître en les faisant reposer et travailler comme des « dossiers transverses ». L'acte de faire disparaître un code SAFIR raisonne comme une première étape avant une dissolution

Le SNU affirme qu'une planification imposée des agent.es de l'équipe spectacles tous les jours en AIC s'apparente à une posture, à une intégration forcée, avec un reniement d'une expertise professionnelle,

Le **SNU** alerte sur l'impact pour le site de proximité notamment, avec l'activité spectacles dont les sollicitations sur la gestion des droits doivent se faire avec PES, avec naturellement des sollicitations auprès de l'équipe indemnisation du site .

Carmaux

Le site est agrandi et tout refait. Les travaux vont durer 8 mois avec le site ouvert et un local mis à disposition.

Le **SNU** a prévenu les risques de nuisances sur la longueur, la fatigue et a proposé des moyens de prévention à échanger avec le collectif.

Dossier à suivre donc durant le phasage des travaux